

Assemblée Générale du 28 janvier 2011

Elle se tient Salle Anna , au Parc Paul Bert à Auxerre et commence à 18 h.

Peu de présents, sans doute à cause d'une communication très insuffisante : c'est une grande déception.

Le mot du président : Nicolas Sersiron rappelle que tout est dit dans la Lettre d'ENM n°12

En résumé tout est OK ; Nicolas rappelle que la maison des hôtes de passage est réalisée, ainsi que la maison de Méline , qui comporte 5 pièces dont un bureau et une salle de soins : Méline redevient sage-femme et conserve les médicaments par devers elle, sur la demande du médecin du dispensaire.

Le mot du trésorier : Jacques Drouhin rapporte quelques renseignements supplémentaires sur l'état de nos finances,

- à la date du 28 janvier nous avons 82 cotisants , dont 17 par virement permanent , ce qui assure le versement trimestriel des salaires pris en charge par ENM ;
- 300 personnes sont inscrites, reçoivent la Lettre d'ENM, et cotisent plus ou moins irrégulièrement ;
- 1 donateur anonyme verse tous les ans 1500 € , un autre , membre du Rotary, nous a donné 500€
- La récente bourse des livres a rapporté 240 € la construction des maisons du Paradis Bleu a coûté 8680€

Bilan : la situation est saine.

Modification du Conseil d'Administration : arrivée de Martine Chevry , Eve Le Henaff-Perron et Chantal Descours qui rejoignent Nicolas Sersiron, Jacques Drouhin, Marie-Lise et Jacky Pichard.

Elections : Nicolas Sersiron est élu président, Jacques Drouhin Trésorier, Jacky Pichard secrétaire.

Les projets : en discussion avec Méline, ils sont essentiellement au nombre de trois :

- La construction d'une maison commune , d'une 100 m2, à la fois réfectoire, salle d'étude et de réunion ;
- L'expérimentation de la culture du moringa, l' « arbre magique » (voir sur le site tout ce qu'il y a à savoir sur les vertus nutritives et prophylactiques de cet arbre ;
- L'achat de 2 hectares supplémentaires de rizière ;

Discussion : à la demande de certains participants Nicolas et Jacques rapportent les informations suivantes obtenues lors de la réunion du 18 octobre 2010 par conversation téléphonique avec Méline et Julia Burillon :

- **Il y a 8 salariés, hommes et femmes pris en charge par ENM.** Les salaires ont été augmentés de 10 % en octobre 2010 suite à la demande de Méline pour compenser l'inflation.
- Le bibliothécaire : Justin. 32€/mois
- Le vieux gardien du Paradis bleu : Jean, âgé de 70 ans, ne quitte jamais le PB du fait de son âge ! C'est un bon protecteur des lieux. Il est logé sur place dans une case en falafe, il est nourri et reçoit 5,50 €/mois.
- Trois enseignantes : Mélane (enseigne au collège de Befotaka) Elia (institutrice dans une école très pauvre, sur la route d'Ambange à Andrafiabe) et Rosalie (institutrice à 18 km de Befotaka, en brousse près Ambalatsoutr) 57€/mois pour les 3..
- La cuisinière, Lala, est logée et nourrie ; elle perçoit 17 €/mois) elle remplace Méline en cas d'absence (courrier du 20/09/2010).
- En ce qui concerne la participation financière aux repas, les parents des collégiens fournissent le riz, base de l'alimentation aux 3 repas de la journée. ENM fournit les compléments alimentaires (par ex : brèdes), ce complément représente 28€/mois, soit 1 € /jour pour l'ensemble des collégiens Tous les 2 jours les collégiens vont acheter les compléments au marché, cette activité les implique dans la vie et la gestion de la communauté.
- La femme de ménage de l'hôpital, Zarra est payée 28 €/mois, mais le docteur et Méline ont décidé de ne plus la payer. ENM Madagascar préfère se servir de ces 28€ mensuel pour le collectif. Ainsi les femmes de FRN pourront être dédommagées pour leurs déplacements. Elles instruisent, transmettent les gestes simples qui peuvent sauver mais aussi « réveillent » les villageois autour du problème de la contraception et du mariage forcé des jeunes filles de 15 ans.
- Méline, en tant que responsable ENM Madagascar reçoit 67€/mois.

Les « Habitants » du Paradis Bleu sont une quarantaine, dont les 28 collégiens (14 filles et 14 garçons) . Ils sont encadrés par 6 adultes : Méline et son mari Jean Claude, Jean le gardien, Lala la cuisinière auxquels s'ajoutent Albert : l'instituteur et sa femme. Albert est professeur titulaire du collège de Befotaka. Le soir avant les repas il se fait répétiteur pour les collégiens du PB et souvent pour des collégiens des alentours ; en échange, Albert est logé par ENM ; lui et sa famille préparent leurs repas indépendamment.

Les constructions du Paradis bleu : LES MAISONS ont presque toutes été baptisées:

- 1) « *Emeraude* » : toit tôle, murs en terre, 28m², 1 pièce divisée en 2. Méline y vit en attendant la fin de construction de sa case. Cette case sera attribuée alors aux collégiennes qui dorment actuellement dans la cuisine et dans le grand lit de la maison « Marie Auxiliatrice ».
- 2) « *Marie Auxiliatrice* » : toit tôle, mur en terre 28m² ; 8 filles dans des lits superposés et 3 dans un grand lit
- 3) « *Adam* »: mur terre, toit tôle 28m² ; 8 garçons + 3 dans un grand lit
- 4) « *Marguerite* » : mur terre, toit tôle, 28m², 1 pièce divisée en 2: y logent Albert et sa femme

- 5) « *Sans Nom* » n°1 : mur terre, toit tôle : 4 garçons lits superposés
- 6) « *Pain de Sucre* » (réf à îlot à Diego : terre sacrée ou l'on se rend pour exaucer les vœux) : la cuisine, mur falafe, toit en palme du voyageur
- 7) « *Bienvenue* » : mur falafe, toit en palme pour les passagers ;1 pièce séparée en 2 avec un grand lit et table et chaises. Cette maison deviendra le local pour les réserves.
- 8) « *Maison Gardien* » : murs falafe et toit en palme
- 9) « *Riha* » : mur terre, toit en palme ; 1 grand lit pour la cuisinière et 2 collégiennes.
- 10) Case de Méline en fin de construction : Mur terre, toit tôle, 5 pièces, avec 2 pièces dédiées aux soins et à l'accueil
- 11) Case des voyageurs en fin de construction : mur terre, toit tôle, 4 pièces

Une question très importante est abordée : Si Méline disparaît, qui la remplacera ? grave problème à résoudre pour assurer le devenir du Paradis bleu.... Nous attendons l'avis de méline ;

Autre question : comment ENM doit-elle se situer par rapport à l'association « Femmes réveillons-nous » ? ENM France , administratrice d'ENM Madagascar, doit devenir administratrice de FRN.. ??.. !!!

Ultimes informations :

- 200k de livres de Lycée vont partir grâce à l'aide d'une association amie par conteneur de Saint Maure des Fossezes ;
- L'achat des médicaments à Pharmacie Internationale devient lourd à gérer, à cause de l'enquête qui le conditionne ;

Pause Buffet

A 21 H exposé de Nicolas Sersiron sur la situation de Madagascar, et plus généralement sur le poids de la dette qui obère le développement des P.E.D , et discussion .

La réunion est terminée à 23 h

Le Président : Nicolas Sersiron

Le secrétaire: Jacky Pichard